



Extrait du registre des délibérations de Montpellier Méditerranée Métropole

Environnement

Séance ordinaire du mardi 14 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze octobre, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont assemblés au lieu ordinaire des séances, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michaël DELAFOSSE.

Nombre de membres en exercice : 92

Présents :

Tasnine AKBARALY, William ARS, Michel ASLANIAN, Florence AUBY, Geniès BALAZUN, Boris BELLANGER, Christophe BOURDIN, Véronique BRUNET, Emilie CABELLO, Roger CAIZERGUES, Renaud CALVAT, Michel CALVO, Michelle CASSAR, Stéphane CHAMPAY, Roger-Yannick CHARTIER, Sébastien COTE, Michaël DELAFOSSE, Serge DESSEIGNE, Brigitte DEVOISSELLE, Zohra DIRHOUSSI, Alenka DOULAIN, Abdi EL KANDOUSSI, Hind EMAD, Maryse FAYE, Jean-Noël FOURCADE, Julie FRÈCHE, Jackie GALABRUN-BOULBES, Clara GIMENEZ, Serge GUISEPPIN, Clare HART, Régine ILLAIRE, Laurent JAOUL, Salim JAWHARI, Frédéric LAFFORGUE, Guy LAURET, Eliane LLORET, Sophiane MANSOURIA, Nicole MARIN-KHOURY, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Jacques MARTINIER, Jean-Luc MEISSONNIER, Mylène MIFSUD, Julien MIRO, Bernard MODOT, Séverine MONIN, Arnaud MOYNIER, Véronique NEGRET, Laurent NISON, Yvan NOSBE, Marie-Delphine PARPILLON, Bruno PATERNOT, Yvon PELLET, Eric PENSO, Céline PINTARD, René REVOL, Manu REYNAUD, Jean-Pierre RICO, Anne RIMBERT, François RIO, Sylvie ROS-ROUART, Séverine SAINT-MARTIN, Agnès SAURAT, Jean-Luc SAVY, Mikel SEBLIN, Célia SERRANO, Radia TIKOUK, Isabelle TOUZARD, Bernard TRAVIER, François VASQUEZ, Claudine VASSAS MEJRI, Joël VERA, Patricia WEBER.

Absent(es) ayant voté par procuration en application des articles

L. 2121-20 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales :

Jean-François AUDRIN ayant donné pouvoir à Jean-Pierre RICO, Yves BARRAL ayant donné pouvoir à Nicole MARIN-KHOURY, Mathilde BORNE ayant donné pouvoir à Alenka DOULAIN, Florence BRAU ayant donné pouvoir à Isabelle TOUZARD, Fanny DOMBRE-COSTE ayant donné pouvoir à Véronique BRUNET, Stéphanie JANNIN ayant donné pouvoir à Bernard TRAVIER, Nathalie LEVY ayant donné pouvoir à Frédéric LAFFORGUE, Coralie MANTION ayant donné pouvoir à Célia SERRANO, Marie MASSART ayant donné pouvoir à Manu REYNAUD, Cyril MEUNIER ayant donné pouvoir à Bernard MODOT, Patricia MIRALLES ayant donné pouvoir à Salim JAWHARI, Catherine RIBOT ayant donné pouvoir à François VASQUEZ.

Absent(es) / Excusé(es) :

Luc ALBERNHE, Christian ASSAF, Bernadette CONTE-ARRANZ, Clothilde OLLIER, Joël RAYMOND, Philippe SAUREL, Joëlle URBANI

Environnement - Stratégie de transformation des Paysages Alimentaires de Montpellier Méditerranée Métropole (PALM) - Feuille de route - Approbation

Madame Isabelle TOUZARD, Vice-Présidente, rapporte :

Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier ont pris l'engagement de devenir un territoire exemplaire dans la transition écologique et solidaire. À travers des actions structurantes, étayées par un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) solidaire et ambitieux, les Collectivités transforment progressivement le paysage territorial tout en développant la « *ville du quart d'heure* ». Composante du PCAET, la politique agréocologique et alimentaire (P2A) de la Métropole a 10 ans cette année. Construite sous l'impulsion de la communauté scientifique et avec les partenaires, la stratégie de transformation des paysages alimentaires de la Métropole (PALM) déploie une feuille de route opérationnelle pour permettre à tous les habitants d'accéder à une alimentation de qualité et choisie (orientation 3 de la P2A).

Les environnements alimentaires déterminent les pratiques alimentaires et influent sur la santé

Alors que les problèmes de santé publique liés à l'alimentation sont de plus en plus prononcés¹, le pouvoir d'achat contraint les possibilités de choix des habitants.

Avec près de 20% de pauvreté, la Métropole enregistre un des taux les plus élevés de France métropolitaine, pouvant atteindre localement 60% dans certains quartiers de Montpellier. La précarité alimentaire est ainsi une des multiples composantes de la pauvreté.

Elle touche aujourd'hui près de 8 millions de Français, dont 2 millions dépendent directement de l'aide alimentaire (CREDOC, 2023). Au-delà des enjeux quantitatifs, 45 % des Français déclarent avoir assez à manger, mais pas toujours les aliments qu'ils souhaiteraient. L'inflation actuelle accentue ces constats et souligne un enjeu majeur de justice sociale.

Les associations de solidarité alimentaire jouent donc un rôle majeur pour pallier les situations d'urgence. Or, l'aide alimentaire se développe comme une réponse structurelle aux situations de précarités alimentaires, avec néanmoins des limites : déséquilibre nutritionnel et manque de choix dans les produits distribués liés à la valorisation des invendus des grandes surfaces, sentiment de honte portant atteinte à la dignité des personnes ; inégalités d'accès territoriales ; gestion logistique et administrative des denrées alimentaires complexe.

En parallèle, la proximité d'une offre alimentaire de qualité dans le parcours quotidien des habitants influence directement les pratiques d'achat et les comportements alimentaires.

Les paysages alimentaires désignent ainsi l'ensemble des lieux physiques permettant l'approvisionnement alimentaire des habitants d'un territoire donné, tels que les marchés, restaurants, commerces, solidarités alimentaires, jardins partagés, etc.

Lorsqu'on vit dans un « *désert alimentaire* » (sans offre alimentaire), un « *bourgier alimentaire* » (offre peu qualitative, généralement dominée par des *fast food*) ou un « *mirage alimentaire* » (présence d'une offre durable mais inaccessible économiquement ou non adaptée culturellement et socialement pour certains habitants), l'accès à une alimentation saine et durable requiert des stratégies spécifiques : du temps pour se déplacer vers une offre appropriée ou des sacrifices économiques.

¹ En France, près d'un adulte sur deux est concerné par l'obésité ou le surpoids, et le diabète a doublé en l'espace de 20 ans. L'alimentation est aussi un facteur déterminant d'autres pathologies (cancers, santé mentale, malnutrition, retards de croissance, etc.) et d'isolement social.

Pour que les citoyens puissent adopter des pratiques alimentaires saines et durables, il est nécessaire de compléter les actions « *classiques* » de sensibilisation par une approche structurelle pour rendre le changement désirable, possible et facile. Cela implique que les habitants aient, d'une part, envie d'une alimentation durable (représentation sociale) et, d'autre part, qu'ils aient dans leur environnement quotidien de la « *ville du quart d'heure* » des points de vente où ils peuvent trouver des aliments durables, sains, accessibles économiquement et socialement.

La perception des paysages alimentaires influence également les pratiques

La publicité et le marketing ont une incidence majeure sur les comportements alimentaires, et plus particulièrement sur ceux des enfants, adultes de demain, qui ont aussi un pouvoir prescripteur au sein de leur famille. Les publicités et les promotions en magasin sont majoritairement axées sur des produits trop salés, sucrés, ou ultra-transformés. Pour autant, il n'existe aujourd'hui pas de réglementation nationale forte sur le sujet, contrairement à d'autres pays (Royaume-Unis, Norvège, ...).

La science a largement alerté l'opinion publique sur l'enjeu vital des modifications des modes de vie. Il s'agit désormais de passer d'une responsabilité individuelle, centrée uniquement sur le citoyen en tant que « *consom'acteur* », à une responsabilité collective, portée par l'ensemble de la société (collectivités, Etat, système alimentaire, etc).

Une stratégie innovante, transversale et reconnue

Le projet de recherche FoodScapes (2017-2022) a permis d'analyser sous différents angles les paysages et les pratiques alimentaires des habitants de Montpellier Méditerranée Métropole. La Métropole a été associée au projet dès son démarrage. Ce partenariat constant a contribué à ce que la Collectivité s'empare de l'enjeu de transformation des environnements alimentaires et construise une politique publique, en faisant appel à plusieurs leviers d'action (urbanisme, urbanisme commercial, urbanisme favorable à la santé, aménagement, foncier, gestion des marchés de plein vent, réglementation, santé, solidarité, culture, etc). La Collectivité travaille ainsi plus largement sur les « *environnements alimentaires* », qui prennent en compte la perception de l'offre alimentaire par les mangeurs, l'accessibilité économique, la pression publicitaire, les normes sociales autour de l'alimentation et les contraintes et opportunités législatives.

Depuis 2021, avec la participation des services de la Métropole et de la Ville en transversalité (pôles Biodiversité, Paysages, Agroécologie et Alimentation (BP2A) ; Attractivité, Développement Économique et Emploi (PADEE) ; Proximité et Espaces Publics (PEPS) ; Développement Urbain (PDU) ; Déchets et Cycles de l'Eau (DCE) ; Relations aux Usagers, aux Habitants et Engagement Citoyen (PRUHEC) ; Culture et Patrimoine (PCP) ; Solidarité (PS) ; Stratégie Foncière et Immobilière (PSFI) ; Mobilité (PM); et de partenaires (INRAE, Chaire UNESCO Alimentations du Monde, CIRAD, FRCIVAM, Food Index For Good, Vrac & Cocinas, Esperluette, Caisse Alimentaire Commune, Altemed...), la stratégie de transformation des paysages alimentaires de la Métropole (PALM) a été progressivement élaborée, prenant appui sur un parangonnage d'initiatives à l'échelle nationale et internationale et des concertations citoyennes dans 3 zones du territoire. La Métropole coordonne une dynamique d'actions prenant appui sur les diverses compétences et politiques publiques métropolitaines et communales, en collaborant étroitement avec les partenaires et habitants.

Cette stratégie est innovante à plusieurs titres :

- D'autres territoires portent des actions inspirantes, mais il s'agit à l'échelle nationale de la première stratégie travaillant simultanément l'ensemble des dimensions d'accès à l'alimentation² ;
- La démarche d'élaboration partenariale et transversale, et la mise en œuvre s'appuyant sur les dispositifs citoyens est également une nouvelle fabrique des politiques publiques ;

2 Le dernier projet de Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC, 2025) développe d'ailleurs une orientation spécifique incitant les acteurs à se saisir des questions d'accès à des environnements alimentaires durables.

- Cette stratégie structure une véritable action publique d'accès à l'alimentation, qui prend appui sur les autres politiques publiques et documents de planification dont elle développe la dimension « *alimentation* ».

Feuille de route

Cette stratégie cible à la fois l'ensemble de la population avec une attention particulière aux publics les plus vulnérables, et les quartiers en situation de bourbier, désert ou mirage alimentaire en mobilisant de manière coordonnée des leviers d'actions publiques, partenariales et citoyennes.

Il est donc proposé de décliner cette feuille de route en quatre orientations et objectifs associés :

Orientation 1 - Assurer un maillage territorial de points de vente et de distribution d'une alimentation durable : (1) Mieux connaître ses paysages alimentaires ; (2) Accompagner l'implantation de nouveaux points de vente inclusifs et durables dans les bourbiers et déserts alimentaires (groupements d'achats citoyens, tiers lieux alimentaires/maisons de l'alimentation solidaire, etc) ; (3) Accompagner l'évolution de l'offre alimentaire existante (restaurants, marchés de plein vent, commerces de proximité, etc) ;

Orientation 2 - Soutenir la démocratie alimentaire et le lien social particulièrement dans les bourbiers et déserts alimentaires : (1) Favoriser l'émergence de projets citoyens, associatifs et de recherche ; (2) Inciter les citoyens à se ressaisir des questions d'alimentation ;

Orientation 3 - Accompagner le processus de changement de comportements individuels et collectifs des habitants : (1) Informer, sensibiliser, former les habitants aux enjeux de l'alimentation durable, en priorisant les publics cibles ; (2) Accompagner l'expérimentation citoyenne et le passage à l'acte ; (3) Développer des représentations sociales désirables autour de l'alimentation durable par des approches mobilisatrices (arts, sport, médias, etc) ;

Orientation 4 - Amplifier la prise en compte d'un accès pour tous et toutes à une alimentation durable dans les projets et politiques du territoire : (1) Coordonner les interventions des services et/ou des partenaires, et développer des méthodes de travail communes ; (2) Assurer la prise en compte de l'alimentation dans les documents réglementaires et de planification dans les politiques publiques ainsi que dans les projets de territoire.

Cohérence avec les autres politiques publiques

La stratégie PALM résonne ainsi avec d'autres stratégies territoriales (médiation écologique, urbanisme, urbanisme commercial et urbanisme favorable à la santé, stratégie zéro déchet et économie circulaire), et est déjà intégrée à des documents cadres et à des politiques structurantes au sein des Collectivités, tels que la P2A (orientation 3) et le PCAET (fiche action P2A 9.3). Elle pourra à son tour servir de cadre de référence à certaines politiques publiques pour qu'elles y adossent leur volet accès à l'alimentation durable (Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial, Contrat Local de Santé, etc). La stratégie fait également partie du projet Terrasol, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « *démonstrateurs territoriaux de transition alimentaire* » sur le dispositif France 2030, opéré par la Banque des Territoires, et mobilise 50% de co-financement pour la Métropole. Elle est soutenue par le projet de recherche européen SWITCH, coordonné par l'INRAE.

En conséquence, il est proposé au Conseil de Métropole :

- D'approuver la stratégie de transformation des Paysages Alimentaires de Montpellier Méditerranée Métropole (PALM) et d'affirmer son engagement au service de la transformation des paysages alimentaires du territoire ;
- D'approuver les termes de la feuille de route correspondante ;
- D'approuver les termes du plan d'actions transversal et partenarial de déploiement de la stratégie de transformation des paysages alimentaires ;
- D'autoriser Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Ne prend pas part au vote : 0 voix

Fait à Montpellier, le 23/10/25

Pour extrait conforme,

Monsieur Le Président

Signé.

Michaël DELAFOSSE

Publiée le : 24 octobre 2025

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
034-243400017-20251014-310218-DE-1-1

Acte Certifié exécutoire :

Réception en Préfecture : 23/10/25

Liste des annexes transmises en préfecture:

- 2025_08_07_Doc stratégie PALM V3
- FDR_PALM

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, en vertu de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

STRATEGIE DE TRANSFORMATION DES PAYSAGES ALIMENTAIRES

Document de synthèse



Avec le soutien financier de



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**TERRITOIRES
EN ACTION**

Version 3 – Août 2025

Contacts :

Isabelle Touzard, Vice-Présidente déléguée à la Transition écologique et solidaire, à l'énergie, la biodiversité, l'agroécologie et l'alimentation, Montpellier Méditerranée Métropole

Emmanuel Thomas, Directeur Adjoint du Pôle Biodiversité, Paysages, Agroécologie, Alimentation :
emmanuel.thomas@montpellier.fr

Justine Labarre, chargée de mission accessibilité alimentaire, justine.labarre@montpellier.fr

Isabelle Terrasson, Responsable du service Stratégie Agroécologique et Alimentaire,
isabelle.terrasson@montpellier.fr

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux membres du COTECH et du COPIL, et en particulier aux élus et services de la ville et de la Métropole de Montpellier, aux partenaires qui ont accompagné cette production, en particulier l'INRAE, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde Vrac&Cocinas, FR CIVAM, Altemed, ainsi qu'aux prestataires qui ont produit les livrables annexés, Espelia et Ecoceaty



STRATEGIE DE TRANSFORMATION DES PAYSAGES ALIMENTAIRES

Table des matières

Préambule.....	4
I. SYNTHESE DE LA METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	5
a. Pilotage	5
b. Méthodologie.....	6
II. UNE NOUVELLE APPROCHE INTEGREE DE L'ALIMENTATION	7
a. L'alimentation des habitants de la Métropole : une situation préoccupante	7
<i>Un territoire affecté par la précarité alimentaire.....</i>	7
<i>Des enjeux d'accessibilité économique et géographique</i>	9
<i>Des paysages alimentaires contrastés, à la croisée d'enjeux multiples</i>	10
b. Les réponses actuelles à la précarité alimentaire	11
<i>Les dispositifs d'aide alimentaire : une réponse partielle à l'urgence, mais qui présente des limites.....</i>	11
III. UNE STRATEGIE OPERATIONNELLE ET TRANSVERSALE DE TRANSFORMATION DES PAYSAGES ALIMENTAIRES	12
a. Accompagner les changements de comportement	12
b. Une approche multidimensionnelle.....	13
<i>Une nécessaire coordination de l'action publique et partenariale</i>	13
<i>Une approche par publics cible</i>	16
c. Orientations et objectifs	17
d. Plan d'action	19
Annexes	20
ANNEXE 1 : Analyses SWOT	21
ANNEXE 2 : Catalogue leviers d'actions et benchmark	22
ANNEXE 3 : Proposition de programmation d'actions	22

Acronymes

3M	Montpellier Méditerranée Métropole
CA34	Chambre d'Agriculture de l'Hérault
CD34	Conseil Départemental de l'Hérault
EGS	Etats Généraux de la Solidarité
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
MIN	Marché d'Intérêt National
P2A	Politique Agroécologique et Alimentaire
PAT	Projet Alimentaire Territorial
PCAET	Plan Climat Air Energie Territorial
SDUC	Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial
UM/MOMA	Université de Montpellier/Montpellier Management
CS	cohésion sociale
DDPA	Direction Déléguee de la Politique Alimentaire Ville
CCAS / CEIS	Centre Communal d'Action Social / Centre d'Expérimentation d'Innovation Sociale

Préambule

A la suite de l'étude [Foodscapes¹](#), qui a permis d'analyser sous différents angles les paysages et les pratiques alimentaires des habitants, la métropole de Montpellier – au titre de la Politique Agroécologique et Alimentaire (P2A) menée avec ses partenaires, souhaite favoriser les pratiques alimentaires durables de ses habitants notamment en transformant l'environnement alimentaire de son territoire. On appelle « paysages alimentaires » **l'ensemble des lieux physiques permettant l'approvisionnement alimentaire** des habitants d'un territoire donné tels que les marchés, restaurants, commerces, points de vente, solidarités alimentaires, jardins partagés, etc. Ces « environnements alimentaires » prennent également en compte **la perception de l'offre alimentaire** par les mangeurs et intègrent la dimension de mobilité des habitants.

Il s'agit donc pour la Métropole de développer l'accès à une offre alimentaire qualitative répondant aux spécificités sociales et urbaines des différents quartiers de la ville de Montpellier mais aussi des 30 autres communes qui la composent.

A travers l'élaboration de cette stratégie, la Métropole souhaite impulser une dynamique d'actions prenant appui sur les diverses compétences et politiques publiques de ses services (métropolitaines et communales), et en collaborant étroitement avec les acteurs partenaires du territoire. Pour se faire, un travail d'animation est nécessaire pour consolider la transversalité notamment entre les services des collectivités, et insuffler la dimension d'accès à l'alimentation dans les différentes politiques et projets (urbanisme, foncier, commerce, santé, social, culture, ...).

Une prestation réalisée par les cabinets Espelia et Ecoceaty a permis d'élaborer les livrables suivants :

- 1) Une synthèse de diagnostic des paysages alimentaires sur la Métropole ainsi qu'une priorisation des zones
- 2) Une caractérisation sensible des quartiers/commune priorisés : quartiers de Lemasson/croix d'Argent à Montpellier et commune de Cournonterral
- 3) Un benchmark des initiatives mettant en avant des pratiques inspirantes d'actions sur les environnements alimentaires au niveau national ou international
- 4) Une identification des leviers d'action publique

Notions clefs :

- **Paysages alimentaires** : ensemble des lieux physiques permettant l'approvisionnement et la production alimentaire des habitants d'un territoire. Ici, nous nous intéressons aux paysages alimentaires du point de vue de la distribution. Ces paysages alimentaires prennent également en compte la perception de l'offre alimentaire par les mangeurs (publicité par exemple) et la dimension de mobilité des habitants.
Paysages alimentaires = environnement alimentaire + perception + mobilité
- **Déserts alimentaires** : espaces où l'accessibilité (physique et économique) à une alimentation « saine » est très faible, voire nulle.
- **Bourbiers alimentaires** : territoires dans lesquels une offre alimentaire « saine » existe mais apparaît noyée au milieu de l'offre d'aliments et de boissons à forte densité calorifique. Les commerces considérés sont principalement des fast food et des commerces d'appoint sans fruits et légumes.

¹ [Foodscapes](#), Bricas et Soulard, 2021

I. SYNTHESE DE LA METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

Le projet de recherche « Foodscapes »² auquel la collectivité a été associée, s'est intéressé aux paysages alimentaires de la Métropole. Ses conclusions opérationnelles identifient que plusieurs leviers d'actions publique territoriale peuvent être mobilisés et invitent la collectivité à se saisir du sujet.

La transformation des paysages alimentaires est impulsée dans le cadre de l'orientation 3 de la Politique Agroécologique et Alimentaire – permettre à tous d'accéder à une alimentation de qualité et choisie. Pour explorer un sujet aussi nouveau, innovant à l'échelle nationale, un prestataire a été retenu pour accompagner les travaux : le groupement Espelia – Ecoceaty, qui est intervenu entre mi-2023 et mi-2024, avec le soutien financier du Plan de Relance (mesure 13B à destination des Projets Alimentaires Territoriaux).

a. Pilotage

Afin d'élaborer et de mettre en œuvre cette stratégie, un comité de pilotage et un comité technique ont été créés, mobilisant les différentes compétences de la collectivité côté ville et Métropole, des partenaires scientifiques, des aménageurs, et des partenaires de la société civile.

FIGURE 1 : COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE ET DE PILOTAGE

Comité technique (COTECH)	Comité de pilotage (COPIL)
Métropole <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Biodiversité, Paysages, Agroécologie et Alimentation : Politique Agroécologique et alimentaire 3M • Pôle Solidarité : politique de la ville • Pôle attractivité et développement économique : Service commerce et artisanat • Pôle Stratégie Foncière et Immobilière : Service stratégie foncière • Mission transition énergétique et climatique 	Elus Métropole <ul style="list-style-type: none"> • Déléguée à la transition écologique et solidaire, à la biodiversité, à l'énergie, à l'agro écologie et à l'alimentation • Déléguée à la Politique de la Ville et Cohésion sociale • Déléguée Urbanisme durable et maîtrise foncière • Déléguée à l'Aménagement durable du territoire, Urbanisme opérationnel et Maîtrise foncière
Communes <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Biodiversité, Paysages, Agroécologie et Alimentation : Direction Politique Alimentaire (Montpellier) • Pôle solidarité : cohésion sociale, Contrat Local de Santé, Politique de la Ville - Montpellier • Pôle proximité et espaces publics : Service Halles & marchés – Montpellier • Direction des Services Généraux - Cournonterral 	Communes <ul style="list-style-type: none"> • Déléguée à la Politique alimentaire et à l'agriculture urbaine - Montpellier • Délégué à la Ville fraternelle et solidaire - Montpellier • Délégué à l'Emploi et création d'entreprises – Montpellier • Adjointe Aménagement, Urbanisme, Sécurité – Cournonterral • Déléguée Développement durable & Espaces naturels - Cournonterral • Maire de Cournonterral
Collège scientifique <ul style="list-style-type: none"> • Cirad • Institut Agro • Inrae • MoMa : Montpellier Management (UM) 	Représentants du collège scientifique et des partenaires
Bailleurs : Altemed (Serm-ACM-SA3M)	Bailleurs : Altemed (Serm-ACM-SA3M)

² So What #17 « De quels leviers disposent les municipalités pour agir sur les paysages alimentaires ? », 2021

Partenaires : CA34, INPACT (marchés paysans et/ou FR CIVAM), CMA, Caisse alimentaire Commune	Conseil Départemental Région Partenaires
---	---

b. Méthodologie

La stratégie s'est construite en trois phases, avec les cabinets Espelia et Ecoceaty en appui.

1) Caractérisation des paysages alimentaires de la métropole, sur la base notamment des résultats du projet de recherche Foodscapes.

Après échanges avec les services des collectivités et le comité technique du projet, une analyse détaillée a été réalisée sur 6 zones, prenant en compte les données sociodémographiques, l'indice de risque de précarité alimentaire, la mobilité, la vie du quartier/commune (organisation spatiale et commerce, présence de marchés, de bailleurs sociaux, projets urbains, projets sociaux) :

- À Montpellier :
 - Pas du Loup Val de Croze
 - Vert Bois
 - Lemasson/Croix d'Argent
 - Centre-ville
- Sur la Métropole :
 - Cournonterral
 - Villeneuve les Maguelone

Certains de ces territoires sont considérés comme des bourbiers alimentaires (Pas du Loup, Vert Bois, Lemasson, Cournonterral).

Il est à noter que certains quartiers n'ont pas été priorisés en termes d'état des lieux (ex : Mosson, Figuerolles, Celleneuve) car d'autres projets sont en cours de déploiement (projet « alimentation à la Cité Gély » par l'INRAE ; projet ANRU à la Mosson, projet MAS et stratégie commerciale à Celleneuve).

Des liens et actions communes sont néanmoins à co-construire dans le cadre de cette stratégie.

Trois zones ont ensuite été priorisées pour une analyse plus poussée avec la méthode SWOT (annexe 1). Ce sont les quartiers de Vert Bois et Lemasson/Croix d'Argent à Montpellier, ainsi que la commune de Cournonterral qui ont été choisis pour mener des concertations citoyennes, afin d'affiner le diagnostic territorial et de mieux cerner les besoins des habitants (balade alimentaire, focus group, micro-trottoir, entretiens individuels).

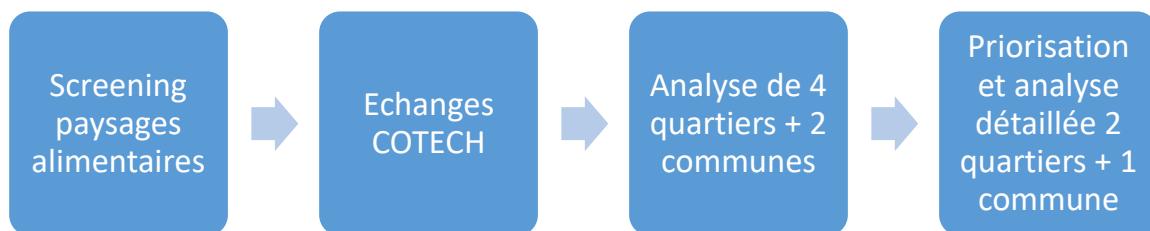


FIGURE 2 : DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE PHASE

2) Construction d'un catalogue de leviers d'action publique (annexe 2) pouvant être actionnés via les compétences publiques (Métropole, communes) pour agir sur ces paysages alimentaires grâce à une revue bibliographique, des entretiens avec les acteurs du territoire et un benchmark d'actions déjà mises en œuvre au niveau national voire international. Ces leviers s'appuient sur les compétences d'urbanisme, d'occupation

de l'espace public, d'implantation de commerces, de préemption commerciale ou urbaine, d'optimisation de l'urbanisme transitoire, ou encore de réglementation publicitaire.

Ces leviers d'actions ne peuvent être opérationnels dans le cadre d'une politique publique alimentaire qu'en articulant les différentes compétences métropolitaines et/ou communales. L'intégration de l'alimentation en transversalité dans ses compétences (urbanisme, foncier, commerce, santé, social, etc.) permet de travailler ces questions pour aller vers une véritable coopération territoriale.

- 3) Elaboration d'une **stratégie métropolitaine** s'appuyant sur les leviers d'action identifiés et les dialogues avec les habitants. Son objectif opérationnel est de développer une offre alimentaire qualitative et accessible répondant à la spécificité socio-économique, géographique et urbaine des différents quartiers/communes, en mettant en place une action publique et partenariale territorialisée intégrée. Cette stratégie vise à mettre en cohérence des actions portées par des partenaires du territoire (dont les membres du consortium TerrAsol, les associations, ...), des services transversaux (3M/communes), et des actions portées en propre par la politique agroécologique et alimentaire 3M.

II. UNE NOUVELLE APPROCHE INTEGREE DE L'ALIMENTATION

Le droit à l'alimentation est un droit de l'homme consacré par le droit international qui protège le droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité. Il sous-tend 3 dimensions : la disponibilité, l'accessibilité (physique et économique) et le caractère adéquat (en termes de diététique, de non-nocivité, et d'acceptabilité culturelle).³

a. L'alimentation des habitants de la Métropole : une situation préoccupante

Un territoire affecté par la précarité alimentaire

L'aire urbaine de Montpellier enregistre **un des taux de pauvreté les plus élevés de France métropolitaine**. En 2021, 19,9 % de la population métropolitaine se situait sous le seuil de pauvreté contre 15,6 % à l'échelle nationale. Sur la commune de Montpellier, ce taux atteint les 28 % selon l'Insee (il grimpe à 60 % pour certains quartiers prioritaires comme La Mosson), avec une précarité particulièrement importante chez les moins de 30 ans. Les ménages les plus touchés sont les familles monoparentales. Les personnes concernées par la pauvreté connaissent des situations de précarité multiples : logement, mobilité, emploi, alimentation... La précarité alimentaire est ainsi une des composantes de la pauvreté.

De nombreuses autres personnes se trouvent en difficulté pour s'alimenter occasionnellement ou régulièrement. 16% des français déclarent ne pas manger à leur faim⁴ et 1 français sur 3 s'est déjà privé d'un repas faute de moyens⁵.

La précarité alimentaire concerne également une **insuffisance qualitative ou une inadéquation** avec les aspirations des personnes : 45 % des Français déclarent avoir assez à manger, mais pas toujours les aliments qu'ils souhaiteraient².

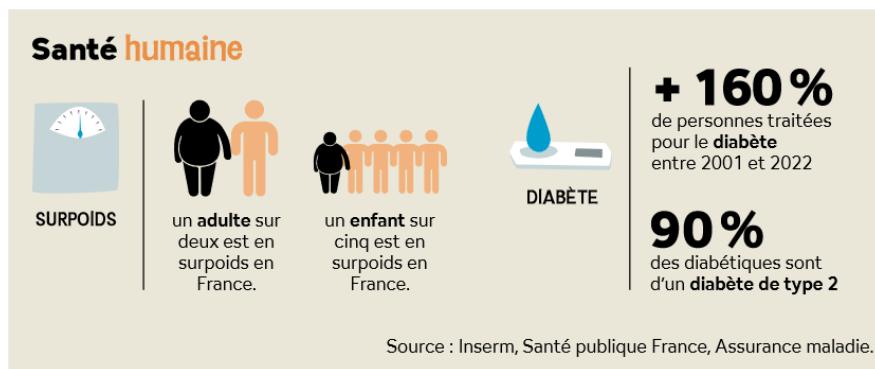
³ Cependant, selon la base de donnée FAO (2015), il n'y a « en France aucune protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ni même du droit à être à l'abri de la faim, ni explicite ni implicite, ni même sous la forme d'un principe directeur ». L'Etat répond en indiquant simplement la façon dont est financée l'aide alimentaire. Selon Dominique Paturel, cette réponse est révélatrice de la conception française qui confond aide alimentaire et droit à l'alimentation : l'assistance à être nourri d'une part et l'accès autonome à l'alimentation d'autre part. Le droit à l'alimentation, un droit en friche, Paturel, 2019

⁴ Crédoc, 2023

⁵ Ipsos, 2023

L'inflation actuelle accentue ces constats.

Le régime alimentaire de plus en plus gras, salé et ultra-transformé mène à des **problèmes de santé publique**. En France, près d'un adulte sur deux est concerné par l'obésité ou le surpoids. L'accès insuffisant ou précaire à des aliments culturellement acceptables et nutritifs a des impacts en termes de santé mentale et physique (malnutrition, retards de croissance, isolement social...). Il est estimé que les maladies des mangeurs coûtent 12 milliards d'euros par an à la sécurité sociale⁶.



Source : Inserm, Santé publique France, Assurance maladie

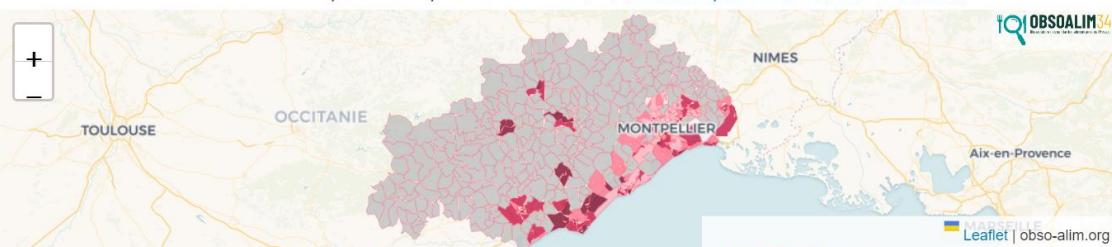
FIGURE 3 : IMPACTS DE L'ALIMENTATION SUR LA SANTE HUMAINE

L'**indice de risque de précarité alimentaire** (que la Métropole a contribué à développer) permet de visualiser les zones du territoire où il y a le plus de risque de cumuler des risques d'isolement social, de contraintes économiques, d'informations alimentaires insuffisantes et d'environnement alimentaire appauvri⁷.

Cartographie des risques de la précarité alimentaire lié à un cumul de facteurs de risque dans les IRIS de l'Hérault

Indicateur considéré : Indicateur aggregé

Echelle de référence pour la comparaison : Hérault (34) ([en savoir plus sur la méthode de calcul](#))



Niveau de risque de précarité alimentaire



Exportez la carte

> Interprétez la carte

Pour les facteurs de risque sous secret statistique, le niveau de risque de précarité alimentaire fait l'objet d'une estimation détaillée dans la page [Méthode de](#)

⁶ Secours Catholique, Réseau CIVAM, Solidarité Paysans, Fédération Française des Diabétiques, 2024.

⁷ Obsoalim, 2022

Cartographie des risques de la précarité alimentaire lié à un cumul de facteurs de risque dans les communes de l'Hérault

Indicateur considéré : Indicateur aggregé

Echelle de référence pour la comparaison : Hérault (34) (en savoir plus sur la méthode de calcul)

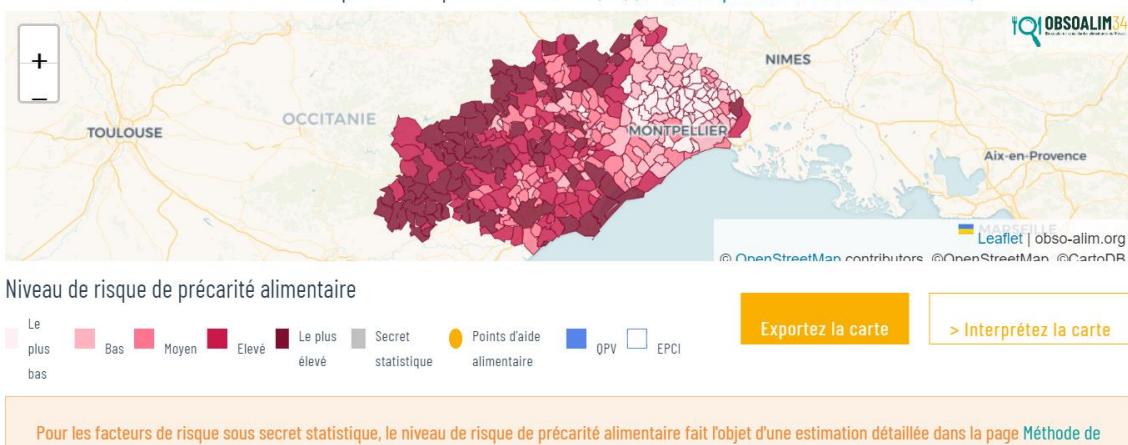


FIGURE 4 : CARTOGRAPHIES DES RISQUES DE PRECARITE ALIMENTAIRE A L'ECHELLE COMMUNALE ET INFRA COMMUNALE, OBSOALIM 2024

Des enjeux d'accessibilité économique et géographique

« Les personnes concernées par la précarité ont un **sentiment d'impuissance** et de colère de ne pouvoir faire le choix de leur alimentation, mais aussi de ne pouvoir faire celui auquel on les incite : acheter mieux, un peu plus cher, pour consommer sainement et durablement, pour mieux rémunérer celles et ceux qui produisent »⁸.

Le prix est le principal critère d'achat des aliments pour 76% des français⁹. La **précarité économique** reste le principal vecteur d'insécurité alimentaire et impacte l'accès à une alimentation de qualité.

A cette dimension économique, s'ajoute la **dimension géographique des paysages alimentaires**. Nous entendons ici par « paysages alimentaires » l'ensemble des lieux physiques permettant l'approvisionnement alimentaire des habitants d'un territoire. Ils prennent également en compte la perception de l'offre alimentaire par les mangeurs (publicité par exemple). Certaines zones de la métropole connaissent un manque d'offre alimentaire de qualité et accessible :

- les « **déserts alimentaires** », où l'accès à une offre alimentaire qualitative est quasi-inexistant,
- les « **boubiers alimentaires** » où domine une offre basse qualité (fast foods, produits trop gras, trop sucrés ou ulratransformés),
- ou encore les « **mirages alimentaires** » où une offre qualitative existe, mais où elle est hors de portée économique ou culturelle d'une partie significative des habitants.

Ce déficit d'offre alimentaire accessible touche plus particulièrement les personnes en situation de précarité, parce que certains quartiers populaires sont caractérisés par une des situations précédentes, mais aussi parce que les personnes en précarité sont souvent plus captives de leur quartier (moins de trajets pendulaires, moins véhiculées).

⁸ Secours Catholique, Réseau CIVAM, Solidarité Paysans, Fédération Française des Diébétiques, 2024.

⁹ Sondage Opinionway pour sofinscope (2016) cité par le centre de ressources et d'informations nutritionnelles (CERIN)

Des paysages alimentaires contrastés, à la croisée d'enjeux multiples

Il est reconnu que les comportements alimentaires ne sont pas déterminés par les seules caractéristiques sociodémographiques, les connaissances et les intentions des individus. Ils sont aussi conditionnés par l'environnement physique, économique et social des consommateurs. Cette réflexion implique de passer d'un paradigme de responsabilité individuelle à une responsabilité collective en développant des environnements capacitants.

C'est dans ce sens que de plus en plus d'études cherchent à explorer les relations entre les comportements alimentaires et les paysages alimentaires, notamment le projet de recherche Surfood-Foodscapes, qui a choisi le grand Montpellier comme terrain d'étude. L'accessibilité géographique (proximité, mobilité), économique et sociale à l'ensemble des commerces, marchés, restaurants, jardins, points de vente permettant l'approvisionnement alimentaire d'une population sur un territoire donné (quartier, ville, etc.) nécessite de réfléchir le sujet en transversalité en impliquant différentes compétences des collectivités : l'urbanisme, l'aménagement, le renouvellement urbain, la structuration des filières, les solidarités, le commerce, etc.

Les paysages alimentaires de la Métropole se composent de dispositifs très variés, allant de l'aide alimentaire aux circuits commerciaux, du hard discount aux magasins de producteurs, du marché informel de la Mosson aux marchés de plein vent, des Epiceries Sociales et Solidaires aux magasins de proximité, des restaurants universitaires à l'offre de restauration plus classique, en passant par tout un camaïeu d'initiatives innovantes (groupements d'achats, tiers lieux, supermarché coopératif, paniers solidaires...). Cette offre est extrêmement variable géographiquement.

Cinq enjeux majeurs ont été identifiés autour des paysages alimentaires :

- Enjeux de santé publique : lien observé entre obésité et précarité, mais aussi entre obésité et quartiers avec peu d'offre ou de diversité alimentaire
- Enjeux sociaux : l'environnement alimentaire se compose de lieux de sociabilité. Ce sont aussi des endroits où l'on se rencontre et ils peuvent être des endroits de solidarités et de mixité sociale
- Enjeux de programmation commerciale : comment diversifier l'offre commerciale ?
- Enjeux de mobilité : la mobilité est un frein à l'accessibilité de certains commerces
- Enjeux d'occupation de l'espace public

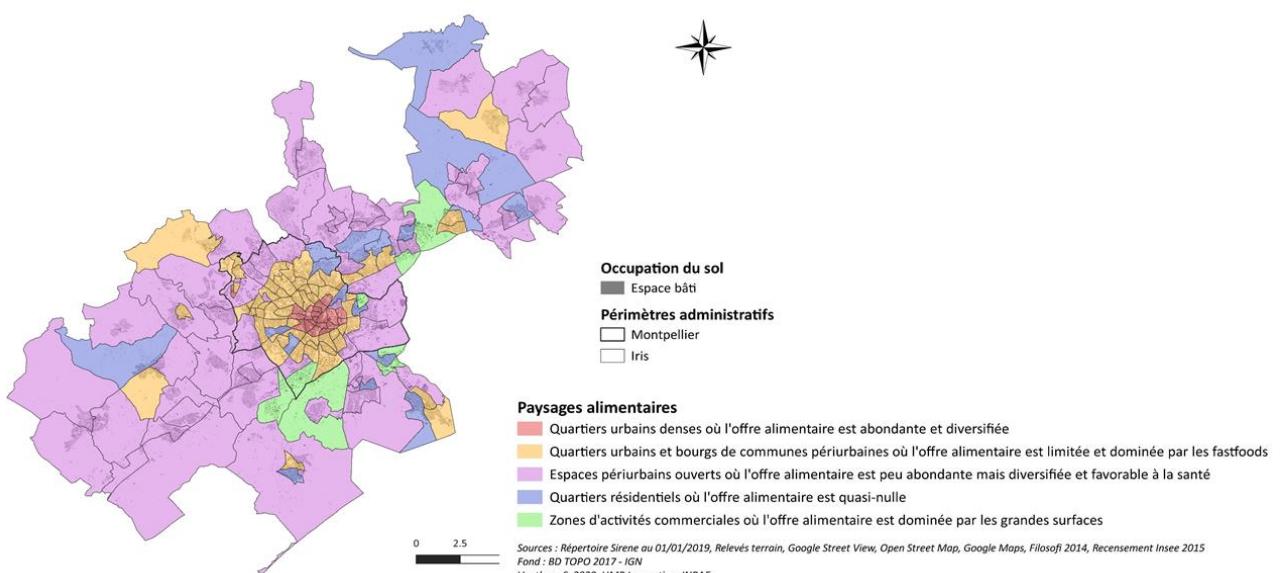


FIGURE 5 : CARTOGRAPHIE DES TYPOLOGIES DE PAYSAGES ALIMENTAIRES SUR LE GRAND MONTPELLIERS DES RISQUES DE PRECARITE ALIMENTAIRE A L'ECHELLE COMMUNALE ET INFRA COMMUNALE, OBSOALIM 2024

Source, Vontron 2017

Les travaux du Comité Technique ont complété les résultats de l'étude Foodscapes avec la connaissance de terrain des enjeux de précarité et des dynamiques sociales autour des questions d'alimentation, en vue de prioriser des quartiers sur lesquels mener une approche plus ciblée.

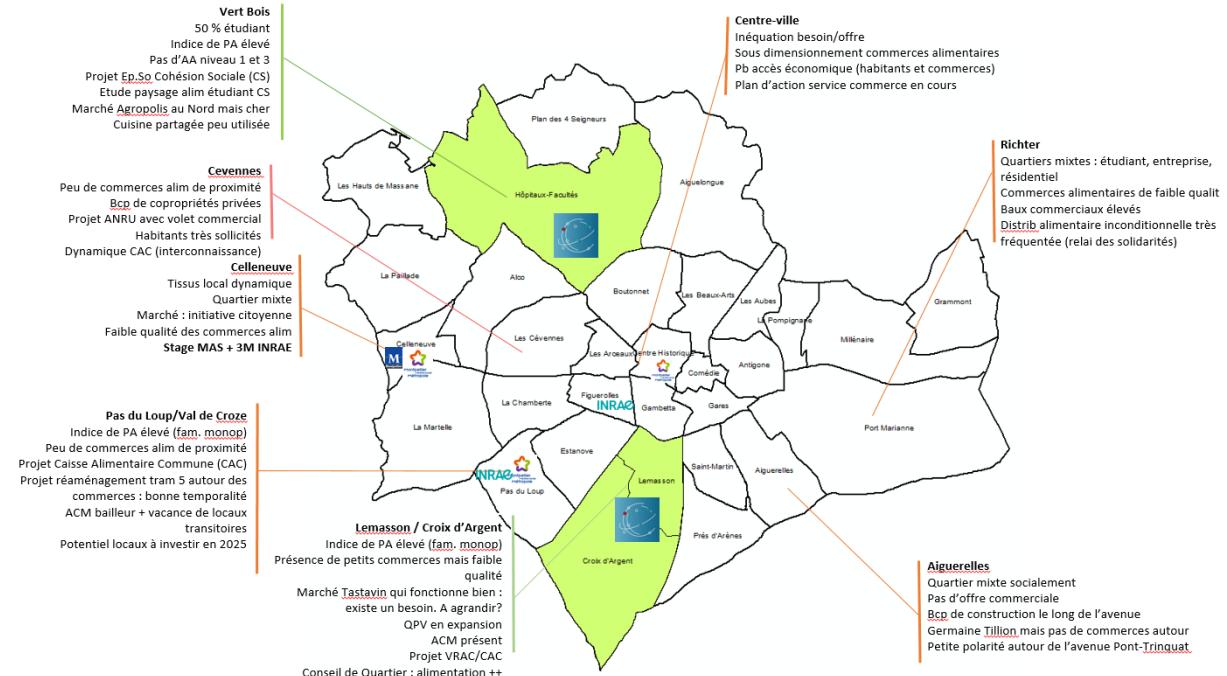


FIGURE 6 : CARTOGRAPHIE DES RETOURS DE TERRAIN ET PROJETS EN COURS DANS LES QUARTIERS MONPELLIERAINS

b. Les réponses actuelles à la précarité alimentaire

Les dispositifs d'aide alimentaire : une réponse partielle à l'urgence, mais qui présente des limites

L'état des lieux de l'aide alimentaire sur la ville de Montpellier, réalisé en 2021, a montré que l'on pouvait estimer les inscriptions actives (foyers ou personnes) à l'aide alimentaire entre 8 000 et 10 000 pour une année (plus d'un million de repas distribués par an). De plus, sur un total de 16 053 familles inscrites à la cantine scolaire, 1 530 familles, soit 2 270 enfants, remplissent les critères sociaux permettant de bénéficier du tarif plancher à 0,50 € (soit environ 10 % du total des familles bénéficiaires).

Au niveau national, l'INSEE estime que 3 à 4 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2021¹⁰, mais également les situations de non-recours à l'aide alimentaire, notamment pour des questions de dignité : **une personne sur 2 en situation de précarité alimentaire se débrouille sans recours à l'aide alimentaire**¹¹, à cause d'un manque d'information ou d'un sentiment de honte. Les personnes concernées déploient alors un éventail de stratégies d'approvisionnement complémentaires.

¹⁰ INSEE, 2021

¹¹ Crédoc, 2023

Bien qu'indispensable actuellement pour pallier les situations d'urgence, l'aide alimentaire, qui s'est structurée par la distribution de repas ou de produits invendus, se développe comme une réponse structurelle aux situations de précarité alimentaire, alors qu'elle présente de nombreuses limites :

- Un déséquilibre nutritionnel à cause de la dépendance de ces structures aux dons d'invendus des grandes surfaces, posant également la question de la dignité des personnes et de la défiscalisation des GMS ;
- Une inégalité d'accès territoriale : nombre et proximité des structures d'aide alimentaire inégaux, critères d'éligibilité fluctuants, offre et accompagnement variable ;
- Une gestion logistique et administrative de ces denrées alimentaires complexe.¹²

III. UNE STRATEGIE OPERATIONNELLE ET TRANSVERSALE DE TRANSFORMATION DES PAYSAGES ALIMENTAIRES

a. Accompagner les changements de comportement

L'ADEME propose une analyse comportementale des changements de comportement, qui éclaire sur les possibilités d'action publique.

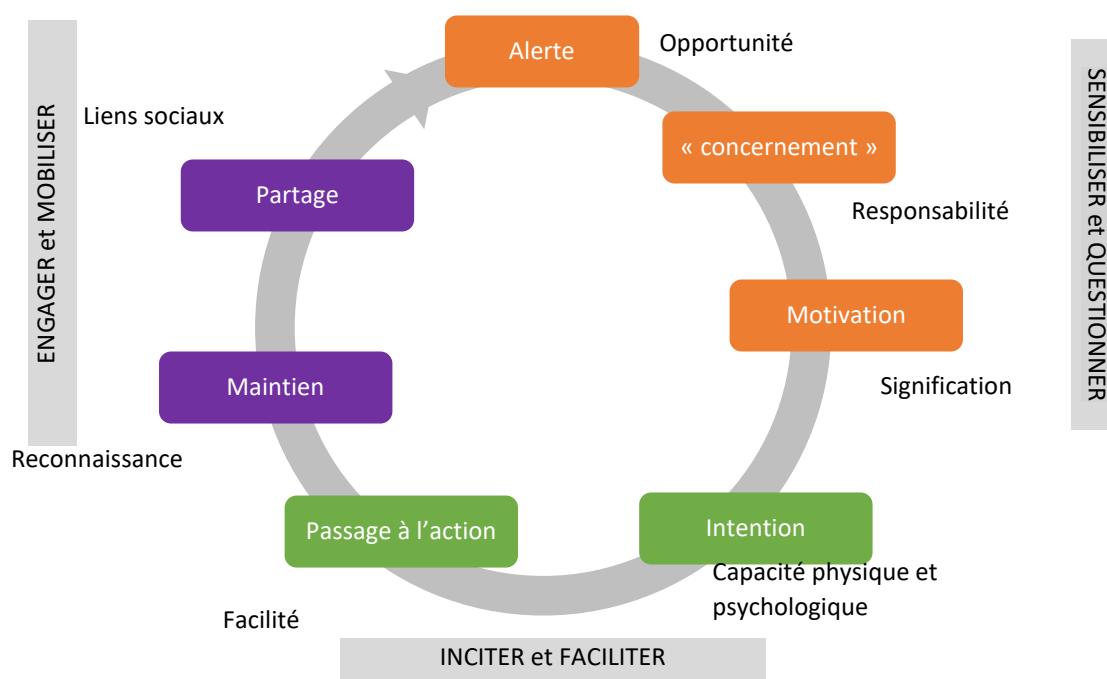


FIGURE 7 : ANALYSE DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS, ADEME

Source : Fieulaine 2017, cité dans ADEME, 2003

Pour que les citoyens puissent adopter des pratiques alimentaires saines et durables, la réponse des collectivités passe souvent par la sensibilisation, qui est nécessaire mais ne suffit pas. Encore faut-il que le changement soit désirable, possible et facile, c'est-à-dire que les habitants aient dans leur environnement quotidien des points de

¹² Think Tank Terra Nova, avis 91 du CNA, 2021

vente où ils peuvent trouver des aliments durables, sains et accessibles économiquement et socialement. Il s'agit également de soutenir un environnement social qui permette l'ancrage du comportement.

b. Une approche multidimensionnelle

Une action sur les paysages alimentaires requiert de croiser plusieurs dimensions :

- Par **populations cibles** : personnes en précarités (familles monoparentales, étudiants, travailleurs pauvres, retraités, ...)
- Avec une approche **géographique** des environnements alimentaires par quartier ou commune : déserts ou bourbiers alimentaires, en tenant compte des spécificités économiques et sociales.
- En **transversalité** entre politique publiques et partenaires.

Une nécessaire coordination de l'action publique et partenariale

Compétences d'ancrage pour l'action de la collectivité

L'alimentation est en effet à la croisée d'une multitude de politiques et compétences publiques. Cette configuration demande ainsi de **mobiliser les différentes compétences** de la Métropole et des communes pour mettre en place des actions.



FIGURE 6 : LES PAYSAGES ALIMENTAIRES A LA CROISEE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Amplification de la prise en compte des questions d'alimentation dans des dispositifs existants

Un certain nombre d'actions déjà portées par la collectivité influent et modèlent les paysages alimentaires. On peut notamment citer :

- **Politique alimentaire de la Ville** : Ma Cantine Autrement (tarification sociale), projet de Cité de l'Alimentation, jardins partagés
- **Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial (3M)** et développement économique : implantation nouveaux commerces alimentaires, marchés, préemption commerciale...
- Gestion des **Halles et marchés** (ville) – règlement des marchés, procédure loi Pinel
- **Urbanisme** : influence de la planification urbaine sur l'accès à l'alimentation (au travers des mobilités, de projets de renouvellement urbains, de développement urbain, de règlementation...)
- **Commission commerce**
- **Aménagement, renouvellement urbain** : urbanisme transitoire, mise à disposition de locaux (Quartiers Fertiles – Graines de Mossen),
- **Economie circulaire** : réduction du gaspillage alimentaire, monnaie locale
- **Contrat Local de Santé (CLS)** : sensibilisation à l'alimentation durable
- **Politique de la Ville** : amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires de la Ville en soutenant des actions d'alimentation (épicerie, ateliers de sensibilisation, de cuisine, groupements d'achat citoyens, cuisines de quartier...)
- **Pacte des solidarités** (contractualisation entre Etat / 3M / Ville) : axe « accès à l'alimentation durable »
- **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** : la P2A constitue 3 volets du PCAET en lien avec la transition écologique
- **Culture et Patrimoine** : mise en valeur de pratiques alimentaires durables au travers d'outils médiatiques et culturels

Une approche multipartenariale

Le projet, étant multidimensionnel, regroupe une grande diversité d'acteurs :

- au sein des collectivités : pôles biodiversité, paysages, agroécologie et alimentation ; attractivité et développement économique ; proximité et espaces publics ; stratégie foncière et immobilière ; déchets et cycles de l'eau ; solidarités ; développement urbain ; culture et patrimoine
- la société civile avec le comité de développement métropolitain (CODEV), des associations : Vrac & Cocinas, Esperluette, collectif Territoires à VivreS, FR CIVAM, Food Index For Good
- la recherche : CIRAD, INRAE, Institut Agro, Université de Montpellier – Montpellier Management, Chaire UNESCO Alimentations du Monde
- des aménageurs : Altemed (Serm-ACM Habitat-SA3M)

Cette stratégie, ayant pour vocation le changement de comportements des mangeur.euse.s, a pour cible les acteurs privés (commerces de proximité, restaurants, GMS) et les citoyen.ne.s. L'objectif étant également de tisser des liens avec les acteurs privés pour aller vers plus de durabilité.

Un des enjeux majeurs de cette stratégie est donc de favoriser la mise en synergie des actions de chacun, actuelles ou à venir, des acteurs (institutionnels, associatifs, de recherche, citoyens, privés) afin de partager une vision commune des paysages alimentaires de demain. Cela implique une coordination de nos actions, en s'appuyant sur des réseaux déjà en place ou à créer.



FIGURE 9 : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS LIES A LA STRATEGIE PA3M (PARTENAIRES ET CIBLES)

Une approche par publics cible

Depuis 2022, les services Ville / Métropole / CCAS / CEIS s'organisent pour apporter une réponse coordonnée aux problématiques d'accès à l'alimentation dans le cadre d'un groupe de travail transversal, regroupant : au sein du pôle des Solidarités, le service de cohésion sociale de la ville, le service de politique de la ville de la Métropole, au sein du pôle Biodiversité, Paysages, Agroécologie et Alimentation, le service stratégie agroécologique et alimentaire de la Métropole, la direction déléguée de la politique alimentaire Ville, ainsi que le CCAS.

Quatre niveaux de dispositifs ont été identifiés (cf ci-dessous).

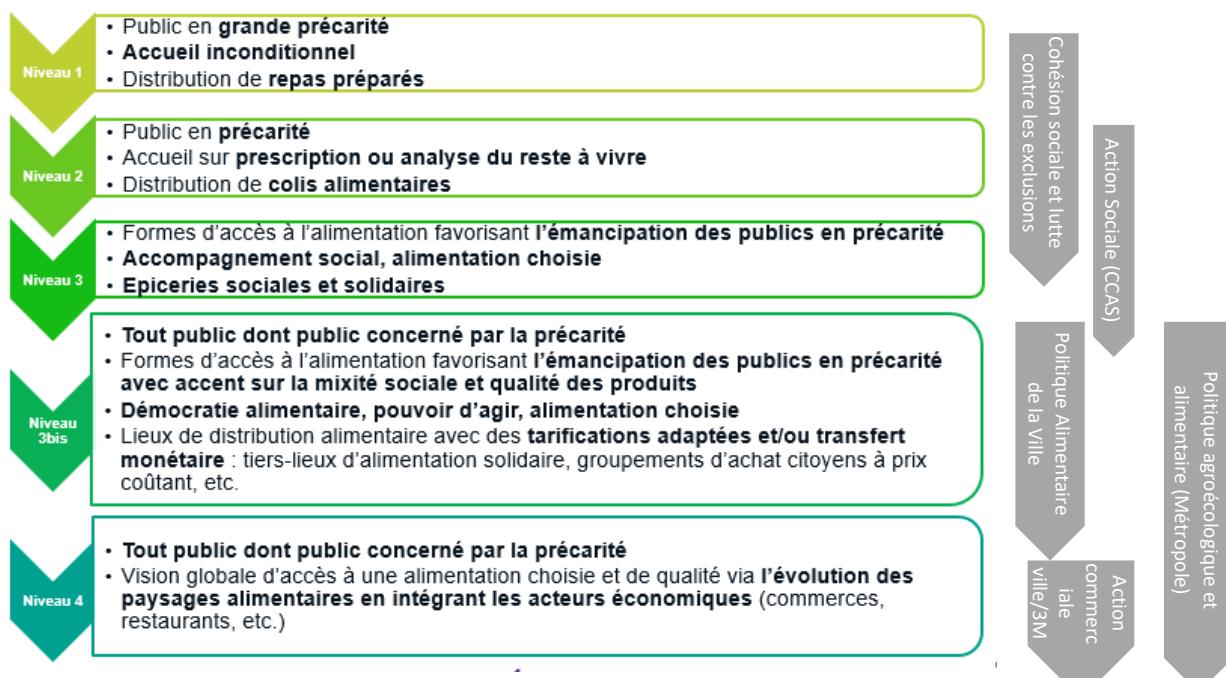


FIGURE 10 : TYPOLOGIE DE NIVEAUX DE DISPOSITIFS D'ACCÈS A L'ALIMENTATION ET PROPOSITION D'ARTICULATION DES REPONSES ENTRE SERVICES

Source : GT Solidarités Alimentaires Ville/3M/CCAS

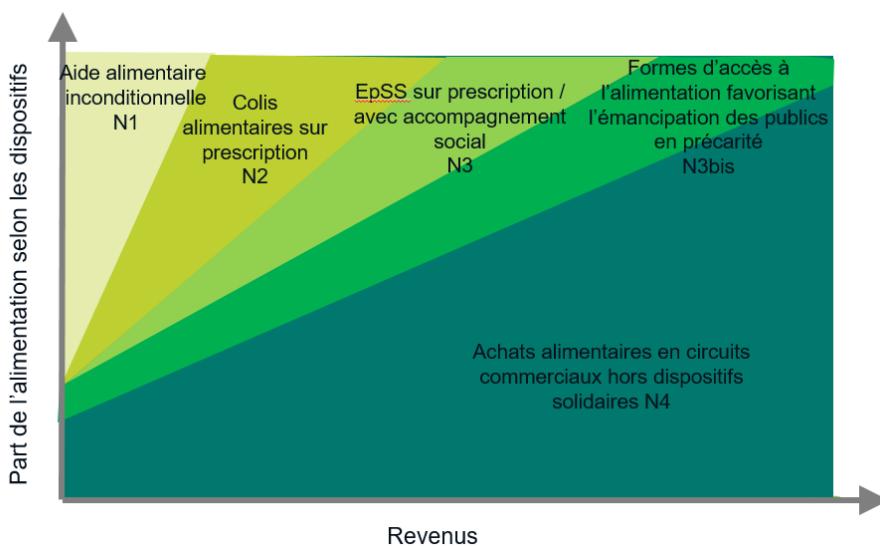


FIGURE 11 : PARCOURS DE SORTIE DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE - DIMENSION APPROVISIONNEMENT

Bien que les dispositifs de solidarité alimentaire permettent aux personnes en situation de précarité d'avoir accès à une partie de l'alimentation, elles ne couvrent pas l'ensemble des besoins alimentaires et doivent donc être complétées par des achats personnels (majoritairement en supermarchés). Si on imagine un parcours type de sortie de précarité alimentaire d'une personne qui a recours à l'aide alimentaire, la part des achats va peu à peu augmenter, d'abord en épicerie sociale avec un accompagnement, puis en panachant des achats en épicerie solidaire et points de vente inclusifs, et commerces accessibles. Il y a donc un double enjeu :

- Que le territoire dispose d'un maillage suffisant des différents types de dispositifs permettant une accessibilité géographique,
- Que les environnements alimentaires puissent proposer le choix d'aliments sains et durables à prix accessibles dans chacun des dispositifs.

c. Orientations et objectifs

Partant de ces constats, il est proposé que la stratégie métropolitaine de transformation des paysages alimentaires se décline en 3 orientations principales et une orientation transversale travaillées simultanément, et en coordination et articulation avec nos partenaires :

ORIENTATION 1 : Assurer un maillage territorial de points de vente et de distribution d'une alimentation durable

- **Objectif 1** : Accompagner l'implantation de nouveaux points de vente inclusifs et durables dans les bourbiers et déserts alimentaires
- **Objectif 2** : Accompagner l'évolution de l'offre alimentaire existante
- **Objectif 3** : Mieux connaître ses paysages alimentaires

ORIENTATION 2 : Soutenir la démocratie alimentaire et le lien social

- **Objectif** : Soutenir la dynamique de la société civile autour de l'alimentation, particulièrement dans les "bourbiers" et "déserts" (associations, collectifs citoyens, recherche)
 - Favoriser l'émergence de projets citoyens et associatifs
 - Inciter les citoyens à se ressaisir des questions d'alimentation

ORIENTATION 3 : Accompagner le processus de changement de comportements individuels des habitants

- **Objectif 1** : Informer, sensibiliser, former les habitants aux enjeux de l'alimentation durable, en priorisant les publics cibles
- **Objectif 2** : Accompagner l'expérimentation citoyenne et le passage à l'acte
- **Objectif 3** : Développer des représentations sociales désirables autour de l'alimentation durable

ORIENTATION 4 : Amplifier la prise en compte d'un accès pour tous à une alimentation durable dans les compétences de la collectivité

- **Objectif 1** : Coordonner les interventions des services
- **Objectif 2** : Assurer la prise en compte de l'alimentation dans les documents de planification

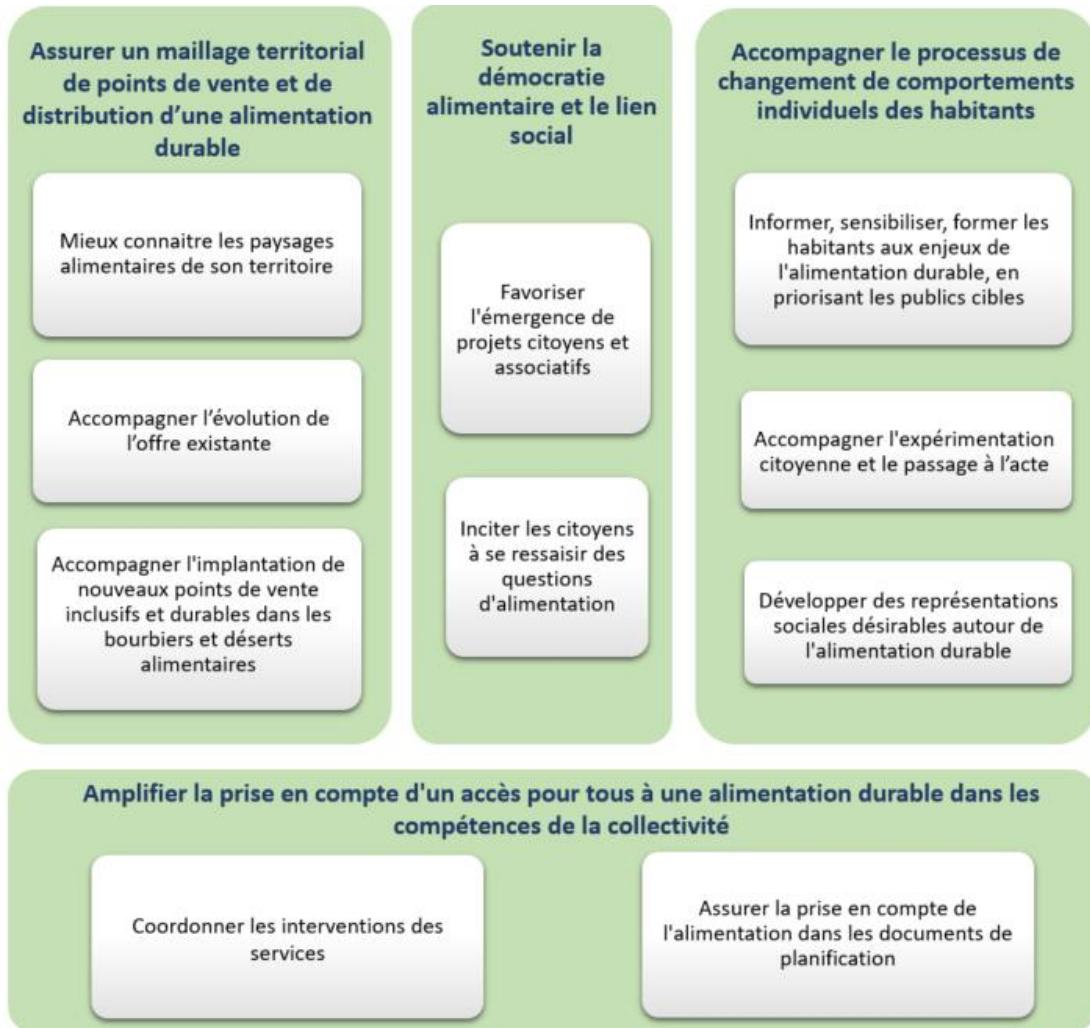


FIGURE 12 : ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE LA STRATEGIE PA3M

Cette stratégie s'inscrivant dans la politique agroécologique de la Métropole, elle s'articule avec son orientation 2 qui vise à structurer un approvisionnement durable et résilient sur le territoire. Cette orientation permet en particulier de travailler sur l'approvisionnement de l'aide alimentaire « classique » vers des produits de qualité.

d. Plan d'action

ANNEXE 2

Annexes

- ANNEXE 1 : Analyses SWOT Vert Bois, Lemasson, Cournonterral
- ANNEXE 2 : Proposition de programmation d'actions

ANNEXE 1 : Analyses SWOT

Montpellier - Quartier Lemasson . Croix d'Argent

Quelles habitudes et souhaits d'approvisionnement dans le quartier ?

Dans le quartier

- **Commerces : Auchan / Petit Casino av de Toulouse :** Supermarché considéré comme cher – utilisé pour le dépannage ou des achats alimentaires spécifiques sauf pour les personnes âgées (captives) qui y font leurs courses (pour le Auchan).
- **Marché Tastavin :** considéré comme cher avec des produits issus des filières longues en particulier pour les fruits et légumes peu qualitatifs (pas de producteurs locaux). Il répond à certains besoins spécifiques : poisson, volaille
- **Commerces de détail :** Il existe qq commerces de détail qui font l'unanimité sur la qualité des produits mais dont une partie des habitants trouvent qu'ils sont trop chers

Restaurants :

- Les habitants considèrent qu'il n'y a pas de restaurant dans le quartier
- Acheter un burger ou une pizza ≠ « aller au restaurant »

Les attentes

Commerces :

- **Une vraie attente sur des F&L locaux** à travers : un magasin et/ou un marché de producteurs locaux // Point de distribution de paniers de fruits et légumes frais (AMAP...)
- Une poissonnerie et une boucherie (avec des prix plus accessibles)
- Les profils « VRAC » sont tous en demande d'un magasin bio.

Restaurants :

- **Lieu de convivialité** pour prendre un café et déjeuner d'un plat du jour.
- Cantine populaire (Esperluette)

Montpellier – Quartier Vert Bois

Matrice AFOM du quartier Vert Bois

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Polarité de l'EVS / Force de mobilisation des habitants ● Présence de Pimp'up ● Intérêt pour le marché Agropolis ● Présence de restaurants 	<ul style="list-style-type: none"> ● Quasi-absence de commerces alimentaires ● 50% d'étudiants : le quartier est mort durant les congés d'été ● Mauvaise desserte en transports en commun ● Urbanisme de résidence étudiante qui ne permet pas de créer des locaux en pieds d'immeuble
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Arrivée du tramway 5 ● GMS au Plan des 4 Seigneurs ? ● Projet d'aménagement de la cuisine de l'EVS 	<ul style="list-style-type: none"> ● Problème de communication voire d'entente entre les habitants ● Habitudes d'approvisionnement hors quartier très hétérogènes ● Retour du marché Agropolis à sa localisation initiale (après travaux) ● Offre commerciale soumise à la bonne volonté des propriétaires privés (cf. boulangerie) ● Les étudiants disposent d'un espace de vie et d'alimentation sur le campus ce qui limitent certainement leur besoin d'achat alimentaire à l'extérieur du campus ● Comment faire vivre les commerces sur les périodes où les étudiants sont absents ? (week-end, vacances scolaires ?) ● Les producteurs imaginent que les marchés de Montpellier sont inaccessibles (emplacement trop cher) alors que ce n'est pas toujours le cas (gratuit sur Agropolis)

Cournonterral

Matrice AFOM de Cournonterral

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Unanimité autour du Super U de Pignan ● Possibilité de parking autour du centre-ville ● Présence d'un marché ● Héritage agricole de la commune ● Hameau existant (ZA Canabe) ● Jardins pédagogiques ● Budget participatif 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'association des commerçants du centre-ville n'est plus active donc la CCI ne peut pas les accompagner. ● Refus d'aller en centre-ville par crainte de ne pas pouvoir se garer / offre commerciale réduite ● Absence de commerces aux Jardins d'Hélios ● Le budget participatif ne trouve pas de projet
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● Engagement fort des élus autour de la reprise agricole et l'alimentation ● Projets de développement (logements et équipements scolaires) ● Jardins partagés à l'étude ● Réflexion sur l'approvisionnement de la restauration scolaire (450 à 500 repas/jour + futur lycée et groupe scolaire) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les Cournonterralais (Jardin d'Hélios) n'habitent pas vraiment leur ville et y sont peu impliqués / intéressés ● Les différents quartiers vivent les uns à côté des autres (« en silo ») ● Habitudes de consommation polarisées autour de très grandes surfaces ● Une nouvelle proposition devrait s'intégrer dans les trajets quotidiens en voiture

ANNEXE 2 : Catalogue leviers d'actions et benchmark

ANNEXE 3 : Proposition de programmation d'actions

STRATEGIE TRANSFORMATION DES PAYSAGES ALIMENTAIRES 3M : FEUILLE DE ROUTE (14/08/2025)

Objectifs spécifiques	Activités	Porteur (en gras) et partenaires impliqués	Avancée
ORIENTATION 1 - Assurer un maillage territorial de points de vente et de distribution d'une alimentation durable			
1.A Accompagner l'implantation de nouveaux points de vente inclusifs et durables dans les bourbières et déserts alimentaires			
Accompagner l'emergence de tiers-lieux alimentaires	Tiers-lieu la Cantina à Grabels	Ville de Grabels, La Cantina, 3M/BP2A/ServS2A & PADEE/service insertion, Vrac&Cocinas, 3M/BP2A/SS2A	Réalisé
	Tiers-lieu Vrac à Lemasson (MAS)	Vrac & Cocinas, Altemed/ACM, Ville de Montpellier/BP2A/DDPA, 3M/BP2A/SS2A	En cours
	Tiers-lieu - Celleneuve (MAS)	Ville de Montpellier/BP2A/DDPA, TaV, l'Esperluette, Vrac & Cocinas	En cours
	Maison pour Tous Caillens - Tournezy (MAS)	Ville de Montpellier MPT et BP2A/DDPA	En projet
	Tiers-lieu CEIS - Gambetta Arceaux Figerolles (MAS)	CCAS, Ville de Montpellier/BP2A/DDPA & PS/Serv.CohésionSociale	En cours
	Tiers-lieu HautVal & Co (dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée) (MAS) - Haut de Massane	HautVal & co (TZCLD), 3M/PADEE/Service insertion & BP2A/SS2A, Ville de Montpellier/BP2A/DDPA	Réalisé
	Assurer une mise en réseau de ces tiers-lieux (coordination, approvisionnement)	Ville de Montpellier/BP2A/DPA, Vrac&Cocinas	En cours
Accompagner l'expérimentation de nouveaux points de vente atypiques (itinérant, éphémère, mobile)	Projet étudiant : benchmark des dispositifs populaires d'accès à l'alimentation de qualité (type halles populaires en France et en Espagne)	Chaire UNESCO AdM (mastère IPAD) 3M/BP2A/ServSS2A	Réalisé
	Soutenir la mise en place de commerces alimentaires itinérants - Etude de marché et faisabilité	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	En projet
Accompagner l'implantation de projets et commerces	Etude de marché exploratoire sur l'implantation d'une offre alimentaire à Cournonterral (type comptoir de campagne, producteurs, kiosque)	Ville de Cournonterral, 3M/BP2A/ServS2A	A venir
	Implantation d'un commerce alimentaire à la Mosson (place d'Italie?)	ANRU Mosson-Cevenne, Altemed, 3M/BP2A/ServS2A, partenaires à mobiliser	En projet
	Echanges sur les possibilités d'implantation d'une boutique paysanne à Cournonterral	Ville de Cournonterral, Boutiques Paysannes, 3M/BP2A/ServS2A	Réalisé
	Etude des possibilités d'implantations de commerces alimentaires en pieds de résidences (dont universitaires)	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	En projet
	Réflexion sur les modalités du bail réel solidaire appliquée aux locaux commerciaux	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	Réalisé
	Etude sur les solutions d'urbanisme transitoire pour favoriser l'implantation de projets alimentation durable	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	En projet
	Participer aux réflexions de l'université Paul Valéry sur l'amélioration de l'offre alimentaire sur le campus (projet étudiant)	Université Paul Valéry et association étudiante Tém3 3M/BP2A/Serv.S2A, Vrac & cocinas	En cours
Réglementer l'implantation des fast-food	Etude juridique des possibilités de réglementation d'implantation des fastfood autour des écoles (stage ou prestation)	3M/BP2A/ServS2A3M PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	Réalisé
1.B Accompagner l'évolution de l'offre alimentaire existante			
Accompagner les restaurants dans la transition écologique	Partenariat avec l'association Food Index for Good pour accompagner l'évolution des restaurants vers des démarches durables (quartier Gambetta 2023 ; gare 2024)	3M/BP2A/ServS2A, Food Index For Good, & PDCE/service économie circulaire, MTEC, CCI, CMA, office de tourisme	En cours
	Mise en place d'un dispositif perenner multiacteurs sur la transition écologique des restaurants	3M/BP2A/ServS2A & PDCE/service économie circulaire, FIG, CCI , office de tourisme	En cours
Accompagner les boutiques de quartier (épiceries, primeurs...) à proposer et valoriser les produits de qualité	Projet étudiant IPAD : comment embarquer les épiceries de proximité dans la transition écologique?	Chaire UNESCO AdM (mastère IPAD), 3M/BP2A/ServS2A	Réalisé
	Encourager les foodtrucks à avoir des démarches vertueuses : ex kiosque place des Arceaux	A déterminer	En projet
	Montage ou essaimage d'un accompagnement de type formation-action à destination des épiceries pour valoriser les produits de qualité	3M/BP2A/ServS2A, INRAE/UMR Innovation (SWITCH), FR CIVAM (Terrasol), Association Caisse Alimentaire Commune, têtes de réseaux (primeurs, épiceries), association, CCI, Chambre des métiers	En cours
Accompagner les cantines scolaires dans la transition écologique	Ma Cantine Autrement	Ville de Montpellier/BP2A/DPA	Réalisé
	Etat des lieux de la restauration scolaire dans les 31 communes de la Métropole	3M/BP2A/ServS2A, ALEC	Réalisé
Développer l'offre de produits locaux de qualité et leur mise en valeur dans les rayons des GMS	Projet étudiant MOMA : quelles possibilités d'approvisionnement en produits locaux pour les GMS de proximité?	UM/MOMA 3M/BP2A/ServS2A	Réalisé
	Développer une proposition d'action avec des GMS : ciblage, saisie d'opportunités de négociation lors d'autorisations d'urbanisme, convention de partenariat	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	En projet
	Accompagner les producteurs présents sur le MIN à être référencés dans les GMS	MIN, Association des Producteurs d'Occitanie, Chambre d'Agriculture, 3M/BP2A/ServS2A	A venir
Développer, redynamiser les marchés de plein vent	Déployer l'expérimentation "Ici C Local" sur des marchés de plein vent : Tastavin, Arceaux, Lattes	INRAE/UMR Innovation, 3M/BP2A/ServS2A, Ville de Montpellier /PôleProximité et espaces publics/Serv.Halles&Marchés, ville de Lattes	En cours
	Etude juridique sur le cadre réglementaire des marchés de plein vent	3M/BP2A/ServS2A , Ville de Montpellier /Pôle Proximité Esp.Publiques/Serv.Halles&Marchés	Réalisé
	Développer l'attractivité des marchés de la métropole par la communication	3M/BP2A/ServS2A, Ville de Montpellier /PôleProxi. Esp. Publiques/Serv.Halles&Marchés, 3M/service communication	En projet

Accompagner les restaurants dans la transition écologique	Partenariat avec l'association Food Index for Good pour accompagner l'évolution des restaurants vers des démarches durables (quartier Gambetta 2023 ; gare 2024)	3M/BP2A/ServS2A, Food Index For Good, & PDCE/service économie circulaire, MTEC, CCI, CMA, office de tourisme	En cours
Accompagner les boutiques de quartier (épiceries, primeurs...) à proposer et valoriser les produits de qualité	Mise en place d'un dispositif perenner multiacteurs sur la transition écologique des restaurants	3M/BP2A/ServS2A & PDCE/service économie circulaire, FIG, CCI , office de tourisme	En cours
Accompagner les cantines scolaires dans la transition écologique	Projet étudiant IPAD : comment embarquer les épiceries de proximité dans la transition écologique?	Chaire UNESCO AdM (mastère IPAD), 3M/BP2A/ServS2A	Réalisé
Développer l'offre de produits locaux de qualité et leur mise en valeur dans les rayons des GMS	Encourager les foodtrucks à avoir des démarches vertueuses : ex kiosque place des Arceaux	A déterminer	En projet
Développer, redynamiser les marchés de plein vent	Montage ou essaimage d'un accompagnement de type formation-action à destination des épiceries pour valoriser les produits de qualité	3M/BP2A/ServS2A, INRAE/UMR Innovation (SWITCH), FR CIVAM (Terrasol), Association Caisse Alimentaire Commune, têtes de réseaux (primeurs, épiceries), association, CCI, Chambre des métiers	En cours
Accompagner les restaurants dans la transition écologique	Ma Cantine Autrement	Ville de Montpellier/BP2A/DPA	Réalisé
Accompagner les boutiques de quartier (épiceries, primeurs...) à proposer et valoriser les produits de qualité	Etat des lieux de la restauration scolaire dans les 31 communes de la Métropole	3M/BP2A/ServS2A, ALEC	Réalisé
Développer l'offre de produits locaux de qualité et leur mise en valeur dans les rayons des GMS	Projet étudiant MOMA : quelles possibilités d'approvisionnement en produits locaux pour les GMS de proximité?	UM/MOMA 3M/BP2A/ServS2A	Réalisé
Développer, redynamiser les marchés de plein vent	Développer une proposition d'action avec des GMS : ciblage, saisie d'opportunités de négociation lors d'autorisations d'urbanisme, convention de partenariat	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	En projet
Développer, redynamiser les marchés de plein vent	Accompagner les producteurs présents sur le MIN à être référencés dans les GMS	MIN, Association des Producteurs d'Occitanie, Chambre d'Agriculture, 3M/BP2A/ServS2A	A venir
Développer, redynamiser les marchés de plein vent	Déployer l'expérimentation "Ici C Local" sur des marchés de plein vent : Tastavin, Arceaux, Lattes	INRAE/UMR Innovation, 3M/BP2A/ServS2A, Ville de Montpellier /PôleProximité et espaces publics/Serv.Halles&Marchés, ville de Lattes	En cours
Développer, redynamiser les marchés de plein vent	Etude juridique sur le cadre réglementaire des marchés de plein vent	3M/BP2A/ServS2A , Ville de Montpellier /Pôle Proximité Esp.Publiques/Serv.Halles&Marchés	Réalisé
Développer, redynamiser les marchés de plein vent	Développer l'attractivité des marchés de la métropole par la communication	3M/BP2A/ServS2A, Ville de Montpellier /PôleProxi. Esp. Publiques/Serv.Halles&Marchés, 3M/service communication	En projet

	Etudier la possibilité de délocaliser une fois par semaine mois le marché centre-ville Cournonterral aux jardins d'Helios	Ville de Cournonterral, Ville de Montpellier/Pôle Proximité et espaces publics/Service Halles & Marchés, 3M/BP2A/ServS2A	A venir
Développer une halle de demi-gros à destination des particuliers	Projet étudiant : Analyse du cas des halles demi-gros de la Métropole Aix Marseille ; recommandations pour la mise en œuvre d'un marché de demi-gros à Montpellier	UM/MOMA 3M/BP2A/ServS2A	Réalisé
	Etude de marché sur les zones géographiques identifiées puis mise en œuvre	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement, partenaires agricoles (Chambre Agriculture, CIVAM)	En projet
Accompagner le développement des lieux conventionnés Caisse Alimentaires sur 3M	Participation GT Terrasol citoyenneté alimentaire	3M/BP2A/ServS2A , association Caisse Alimentaire Commune, FR CIVAM	En cours

1.C Mieux connaître les paysages alimentaires

	Connaitre les points de solidarités alimentaires de la Métropole	Partenariat avec l'Observatoire des solidarités alimentaires OBSOALIM34 et Soliguide	3M/BP2A/ServS2A , Chaire UNESCO AdM, FAS, Solinum	En cours
Affiner le diagnostic de terrain des paysages alimentaires de quartiers ou communes	2024: Cournonterral, Vert-Bois (en complémentarité de l'étude sur le quartier par la Cohésion Sociale), Lemasson, Celleneuve (stage paysages alimentaires et préemption commerciale)	3M/BP2A/ServS2A Ville de Montpellier/PS/Service de Cohésion sociale	Réalisé	
	Etude de l'évolution des paysages alimentaires le long de la ligne de tram 5 (projet de recherche MOBALIM)	INRAE/UMR innovation 3M/BP2A/ServS2A 3M/Serv. Mobilité	En cours	

ORIENTATION 2 - Soutenir la démocratie alimentaire et le lien social particulièrement dans les bourbiers et déserts alimentaires

2.A Favoriser l'émergence de projets citoyens, associatifs ou de recherche

	Soutenir les projets citoyens autour de l'alimentation	Subventions de droit commun	3M/BP2A/ServS2A , Ville de Montpellier/BP2A/DDPA & PS/Serv.CohésionSociale & PS/Serv.PolVille	En cours
	Accompagner l'émergence de points de vente citoyens atypiques	Accompagner l'implantation de groupements d'achats citoyens (vrac)	Vrac & Cocinas Ville de Montpellier/BP2A/DDPA 3M/BP2A/ServS2A	En cours

2.B Inciter les citoyens à se ressaisir des questions d'alimentation

			Ville de Montpellier/BP2A/DDPA & PS/Serv.CohésionSociale & PS/Se	En cours
	Accompagner les initiatives locales de démocratie alimentaire	Participation au collectif de la Caisse Alimentaire Commune	Caisse Alimentaire commune, et structures qui composent le collectif	En cours
	Accompagner les instances participatives qui souhaitent mettre l'alimentation à leur agenda	Présentation de la démarche aux :CODEV, conseils de quartiers, conseils citoyens, instances communales, ...	CODEV, 3M/Serv.MobilisationCitoyenne & BP2A/ServS2A	En cours

ORIENTATION 3 - Accompagner le processus de changement de comportements individuels des habitants

3.A Informer, sensibiliser, former les habitants aux enjeux de l'alimentation durable, en priorisant les publics cibles

	Cartographier les paysages alimentaires durables (points de vente durables et solidaires)	Mise à jour de la plateforme BOCAL avec une mobilisation citoyenne	3M/BP2A/ServS2A, EPCI voisins, INRAE (SWITCH)	En cours
Communiquer sur les initiatives d'alimentation durable existantes	Articles dans le bimensuel "En commun" de la Métropole (papier ou numérique sur le site internet)	3M/DirCom, 3M/BP2A/ServS2A	En cours	
	Communication autour du marché de Cournonterral	Ville de Cournonterral, 3M/BP2A/ServS2A	Réalisé	
	Mise en valeur des initiatives territoriales sur la plateforme "Bocal"	3M/BP2A/ServS2A, EPCI voisins, partenaires	En cours	
	Informations ciblées: nouveaux arrivants, maternités, système de santé, agences immobilières?	A déterminer	En projet	
	Bus pédagogique et cours de cuisine à l'école	Ville de Montpellier/BP2A/DPA	En cours	
	Cartographier et mettre en avant les actions associatives "médiation écologique" à destination des écoles dans un livret	3M/BP2A/DME	Réalisé	

3.B Accompagner l'expérimentation citoyenne et le passage à l'acte

	Accompagner la programmation d'événements préférentiellement dans le cadre de Manger comme	3M/BP2A/ServS2A & DirCom, Partenaires, MPT...	En cours
--	--	--	----------

3.C Développer des représentations sociales désirables autour de l'alimentation durable

	Promotion de pratiques alimentaires durables par le biais d'outils médiatiques et culturels via la série Un Si Grand Soleil	USGS 3M/Pôle culture et patrimoine/Serv. Bureau des tournages 3M/PDCE/Serv.EcoCirculaire & Serv.PréventionDéchets, 3M/BP2A/ServS2A	Réalisé
Accompagner la mise à l'agenda de l'alimentation durable en diversifiant les vecteurs (culture, sport, ...)	Promotion de pratiques alimentaires durables et pratiques agroécologiques par le biais d'outils médiatiques via un partenariat avec France TV	3M/Pôle culture et patrimoine/Serv. Bureau des tournages 3M/PDCE/Serv.EcoCirculaire & Serv.PréventionDéchets, 3M/BP2A/ServS2A	En projet
	S'appuyer sur le réseau des médiathèques pour mettre en avant l'alimentation durable (ex : expo EAUX fin 2024)	A déterminer	En projet
	Accompagner la promotion de l'alimentation durable et transition écologique au travers d'activités sportives	3M/BP2A/ServS2A, 3M/BP2A/DD.MédiationEcologique & MTEC, Ville de Montpellier service sport/Club d'age d'or	En projet
S'appuyer sur des leaders d'opinion et/ou les réseaux d'influences pour mobiliser	Réseaux sociaux, personnalités influentes Montpelliéraines, ... à définir	A définir	En projet
Limiter les publicités promouvant une alimentation "non durable"	Etudier les modalités de réglementation des affiches publicitaires via une étude juridique	3M/BP2A/ServS2A	Réalisé

ORIENTATION 4 - Amplifier la prise en compte d'un accès pour tous à une alimentation durable dans les politiques publiques et les projets de territoire
4.A Assurer la prise en compte de l'alimentation dans les documents réglementaire et de planification ainsi que dans les projets de territoire

Coconstruire des propositions avec les services porteurs des démarches	Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial	3M/PADEE/Serv.commerce & BP2A/ServS2A	En cours
	Urbanisme favorable à la Santé	Ville/Pôle Sécurité et tranquillité publique/Santé publique et environnementale PADEE/Serv.Commerce & aménagement & BP2A/Serv S2A	En projet
	Étude sur le droit de préemption (camer des charges, révision/elargissement du PSCAP ; stage préemption commerciale	BP2A/ServS2A, PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	Réalisé
	Contrat Local de Santé	Ville/Pôle Solidarité/Serv.Santé, BP2A/ServS2A	En projet
	Révision de la réglementation des marchés de plein vent		
	Révision du règlement de la publicité		
	Etudier les possibilités de mobiliser la planification urbaine, par exemple une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) Alimentation-Santé	BP2A/ServS2A, Ville/Pôle Sécurité et tranquillité publique/Santé publique et environnementale PADEE/Serv.aménagement	En cours

4.B Coordonner les interventions des services et/ou partenaires, et développer des méthodes de travail commune

Animer une démarche partenariale et transversale	Animer un groupe de travail pérenne transversal paysage alimentaire avec les services (urba, commerce, foncier) et les partenaires de territoires	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier Ville/Pôle Sécurité et tranquillité publique/Santé publique et environnementale	En cours
	Animer un groupe de travail sur les solidarités alimentaires interne	Ville de Montpellier PS/Serv.CohésionSociale & BP2A/DDPA, 3M/BP2A/ServS2A, CCAS	En cours
Ancrer et pérenniser la démarche dans le territoire	Proposer une délibération de la stratégie PALM en conseil de Métropole	3M/BP2A/ServS2A	En cours
	Diffuser et valoriser la stratégie PALM auprès des communes de la métropole et des acteurs du territoire	3M/BP2A/ServS2A	En projet
	Identifier la possibilité d'associer une expertise alimentaire (élus, services) dans les procédures d'instruction (A PRÉCISER: préemption commerciale, commission commerce, marchés..)	3M/BP2A/ServS2A & PADEE/Serv.Commerce & aménagement 3M/PSFI/Serv.foncier	En projet